



Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

PROGRAMME DE FORMATION **EVACUATION**

(Textes réglementaires de référence : Code du Travail Articles R.4227-28 / R.4227-37 / R4227-39)
R6 APSAD ARRETE DU 25 JUIN 1980

Objectifs : Familiariser les intéressés aux dispositifs d'alarme, issues de secours, points de ralliement. Permettre aux collaborateurs de mieux connaître leur lieu de travail et de savoir réagir en cas d'évacuation.

Public : Responsable Sécurité / Chargé d'évacuation / Tout le personnel des entreprises et des administrations

Pré requis : Aucun

Durée : 2h30

Effectif maximum : 12 personnes

Moyens et Méthodes Pédagogiques : PC / Vidéo projecteur / Support Clés USB Icone Graphic et CNPP / Vidéos évacuations

Modalités de suivi de l'exécution et d'évaluation : Feuilles d'émargement, Questions/Réponses à l'oral , Analyse de situation



PROGRAMME

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour l'adaptation des conditions du stage.

- Rappel des consignes de sécurité incendie
- Lecture des plans d'évacuation
- Rôle des équipiers d'évacuation
- Rôle des guides files. Le guide à pour mission de s'assurer que les itinéraires sont dégagés et que le personnel quitte son poste sans gêner la première intervention.
- Rôle des serres files. Son rôle est de s'assurer que personne ne retourne sur ses pas et que la zone concernée est vide. (Salarié, visiteur, prestataire extérieur).
- Définition du point de rassemblement
- Visite de l'établissement
- Visite de la centrale incendie et ses équipements
- L'appel des services de secours. Qui contacte ces services ? Quels éléments le message doit-il comporter ? Quels moyens utilise-t-on pour les avertir ? Qui accueille les pompiers ?
- Pour les établissements sanitaires : technique du drap pour dégagement d'urgence d'une personne, zone de refuge